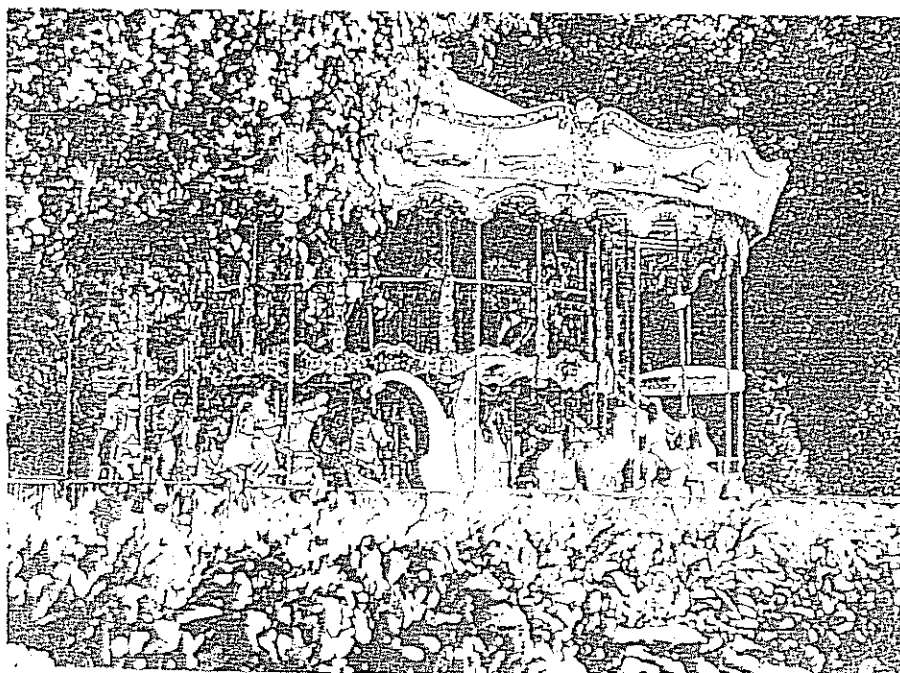


MONTAGNY STE FELICITE



mai-juin 1995

BULLETIN MUNICIPAL N° 36

AGENDA DU MAIRE

<i>Mardi 16 mai 1995</i>	<i>13h30 Rdv Sté SADE Branchements particuliers Assainissement.</i>
<i>Mardi 16 mai 1995</i>	<i>19h00 Conseil municipal d'enfants.</i>
<i>Jeudi 18 mai 1995</i>	<i>11h00 Commission P.O.S. Montagny Ste Félicité.</i>
<i>Vendredi 9 juin 1995</i>	<i>20h30 C.A U-S Montagny Ste Félicité.</i>
<i>Dimanche 11 juin 1995</i>	<i>8h00 Bureau de vote élections municipales.</i>
<i>Vendredi 16 juin 1995</i>	<i>19h30 Conseil Municipal.Montagny Ste Félicité.</i>
<i>Mardi 20 juin 1995</i>	<i>20h30 Commission Infos . Montagny Ste Félicité.</i>
<i>Jeudi 22 juin 1995</i>	<i>10h00 Réception travaux A.F.R . Montagny Ste Félicité.</i>
<i>Jeudi 22 juin 1995</i>	<i>20h30 Commission des finances.</i>
<i>Mardi 27 juin 1995</i>	<i>15h30 Rdv Mr Desjardins Monuments Historique.Montagny.</i>
<i>Mardi 27 juin 1995</i>	<i>18h45 Réunion C.C.A.S Montagny Ste Félicité.</i>
<i>Mardi 27 juin 1995</i>	<i>20h30 S.I.V.O.M Vocation Ordures Ménagères. Lagny le Sec.</i>
<i>Mercredi 28 juin 1995</i>	<i>10h00 Rdv Sté SADE .DDE. Branchements particuliers Assainissement.</i>
<i>Mercredi 28 juin 1995</i>	<i>20h30 Comité des Fêtes.</i>
<i>Jeudi 29 juin 1995</i>	<i>20h30 Bureau S.E.P Valois développement Nanteuil.</i>
<i>Vendredi 30 juin 1995</i>	<i>20h30 Conseil municipal . Montagny Ste Félicité.</i>
<i>Samedi 1 juillet 1995</i>	<i>12h30 Repas 3éme âge.Montagny Ste Félicité.</i>
<i>Lundi 3 juillet 1995</i>	<i>20h30 Commission Infos . Montagny Ste Félicité.</i>
<i>Vendredi 7 juillet 1995</i>	<i>18h00 Visite Concours maisons fleuries jury de Montagny.</i>
<i>Mardi 11 juillet 1995</i>	<i>11h00 Visite Concours maisons fleuries jury départemental.</i>
<i>Mardi 11 juillet 1995</i>	<i>20h30 S.E.P Valois développement Crépy en Valois.</i>

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

MARDI de 14 H 00 à 19 H 00 - JEUDI de 17 H 00 à 19 H 00

SAMEDI de 10 H 30 à 12 H 00

Pour contacter Le Maire tous les jours.

MAIRIE 44 21 08 90 (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur).

DOMICILE 44 21 09 57.



LE MOT DU MAIRE

BIENVENUE

Le 11 juin dernier, vous avez été une majorité à nous donner les moyens de poursuivre le travail commencé il y a six ans, en élisant la liste complète que nous avons soumis à vos suffrages.

Permettez-moi de souhaiter la **bienvenue aux nouveaux élus** mais également à toutes celles et ceux qui voudront bien venir nous rejoindre pour le travail des commissions. Pour cela vous trouverez annexé à ce numéro **une feuille à compléter et à nous retourner dès que possible**. N'hésitez pas, avec vous nous serons plus fort, l'avenir de notre village est entre nos mains et toutes les idées doivent être mises en commun pour **améliorer encore la qualité de vie à Montagny Ste Félicité**.

Les travaux commencés se poursuivent notamment :

Pour l'assainissement il reste à réaliser la finition rue moitié et impasse du tournebut et les premiers coups de bulldozer pour la station (avec un peu de retard) devraient être effectués la semaine du 10 juillet ;

Pour l'église le travail de nos rmistes est remarquable et vaut le détour, cette opération s'arrêtera le 24 juillet une seconde intervention étant prévue en 1996.

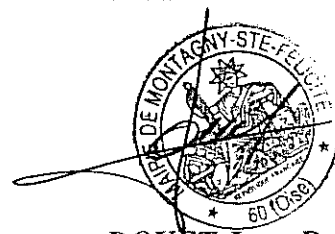
Le dernier acte de mon précédent mandat a été de concrétiser le travail de 5 ans en prenant l'arrêté rendant public le **Plan d'Occupation des Sols** de notre commune dont vous trouverez une copie dans ce journal. **Vous êtes les bienvenus pour venir le consulter à la Mairie**.

Le 07 juillet le jury de notre commune passera pour choisir les propriétés susceptibles de participer aux **concours des maisons, jardins et balcons fleuris**. Il précèdera le **jury départemental** qui passera le 11 juillet à 11 h 00. Des récompenses seront distribuées aux lauréats le **vendredi 14 juillet à 20 h 00 à la maison des loisirs** au cours du traditionnel pot de l'amitié. **Une fois encore vous serez les bienvenus**.

Les 13-14-15-16 et 17 juillet ce sera la **fête aux village**. Le programme des festivités vous est communiqué dans ce bulletin par le comité des fêtes. **Une fois encore vous êtes les bienvenus**. **Soyez nombreux à participer à ces festivités si vous voulez faire vivre ou revivre ces traditions bien difficiles à maintenir**.

BONNES VACANCES

Le Maire



DOUET Jean-Paul



CONSEIL MUNICIPAL
REUNION DU 23 MAI 1995

(Dernière réunion du Conseil Municipal Actuel)

Présents : Mme BOITEL, BOULANGER, FAUCHER
MM. BERNARD, DOUET, HARMSWORTH, JOZWAK,
LELONG, PICOU.

Absent excusé : M. PICKERING.

Absent non excusé : M. BOUTILLIER

Présentes : M^{me} ANTRAIGUE, secrétaire de Mairie,
Mlle TROLLE.

Présents dans la salle : MM. AUGRAS Jacky et Roméo,
BOULANGER, GROSSET, NORMAND.

Secrétaire de séance : M^{me} BOITEL

Signature du dernier compte-rendu par certains
membres du Conseil Municipal.

Monsieur LELONG s'étonne de ne pas voir le gardien-
nage de l'église sous forme de subvention, Monsieur
le Maire précise que le gardiennage de l'Eglise paraît
dans la rubrique "Rémunérations diverses" depuis au
moins quatre ou cinq ans.

ORDRE DU JOUR: Assainissement

La commune ne rencontre aucun problème particulier.
Un courrier a été adressé aux habitants de la commune
pour le paiement de la taxe de raccordement : 97
personnes, à ce jour) ont répondu et payé par anticipa-
tion. Les contribuables recevront un avis de paiement
de 4 000.00 F par le Comptable du Trésor mais la
commune indiquera à la perception les facilités de
règlement demandées par les administrés.

- **Travaux chez les particuliers** : La liste de personnes
qui ont accepté l'entreprise SADE pour ces travaux a
été communiquée à Monsieur MAGNIER, représentant
de la Société SADE, lequel prendra rendez-vous avec
chaque particulier pour étudier les travaux et établir
un devis.

- **Canalisations** : Les deux puisards, rue Niville, sont
terminés (travaux s'élevant à 21.660 F pour lesquels
des subventions ont été demandées). La rue Moitié est
terminée, la rue Niville est à terminer, la ruelle de
Chaâlis sera terminée, la semaine prochaine.

Les travaux d'aménagement de la mare débuteront le

24 mai 1995. Monsieur le Maire précise que les tra-
vaux de la mare sont des travaux communaux et non
d'assainissement.

- **Emprunts** : L'emprunt n'a toujours pas été engagé.
Les réserves de trésorerie sur les finances communales
serviront à payer une partie des travaux
d'assainissement.

- **Station** : Les premiers piquetages auront lieu le 1er
juin 1995. (Beaucoup de retard dans la transmission
de courriers). Les chemins qui vont desservir la station
et les parcelles cultivées ont été commencés le 23 mai
au matin.

- P. O. S. (Plan d'Occupation des Sols) :

La discussion porte sur l'agrandissement du cimetière.
Il peut être agrandi soit par la gauche, soit par la
droite ou derrière l'église. Le Conseil Municipal
décide de mettre en "Emplacement réservé" les parties
droite et arrière pour l'agrandissement et une bande
à gauche pour laisser un passage autour de l'église.

- CIMETIERE (Règlement) :

Aucun règlement type n'a été trouvé pour l'instant ;
cette question sera traitée ultérieurement.

- ORDURES MENAGERES :

Nous avons changé de concessionnaire. C'est la
Société AUBINE qui est chargée d'enlever les ordures
ménagères. Le ramassage de objets encombrants aura
lieu les 6 JUIN et 3 OCTOBRE 1995. Deux containers
supplémentaires ont été installés à coté de la Maison
des Loisirs : un pour le papier (pas de carton), un pour
le verre. Le bilan de ramassage des verres en 1994,
pour MONTAGNY, est de 5 tonnes 30.

-PERMANENCES DU BUREAU DE VOTE
POUR LES ELECTIONS MUNICIPALES

1er TOUR : 11 JUIN 1995.

08H-10H : Odile FAUCHER, Marie-Hélène PICKE-
RING, Charles HARMSWORTH.

10H-12H : Anne ANTRAIGUE, Julien JOZWAK,
Jean-Pierre NORMAND.

12 H-14H : Jean-Paul DOUET, Jacques MAQUET,
Jean-François PICOU.

14H-16H : Colette BOITEL, Jeanne BOULANGER,
Didier GELPEROWIC.

16H-18H : Gérard BERNARD, Daniel GROSSET,
Marcel LELONG.

2ème TOUR : 18 JUIN 1995

Les permanences de bureau resteront inchangées, sauf
empêchement de certains, à charge des absents de se
faire remplacer.

COMMUNICATIONS DIVERSES :

- Le Schéma Directeur a été approuvé le 10 mai 1995 par bulletin secret. (50 voix contre 33)
- Le projet de territoire a été adopté. Toutes les réalisations qui rentreront dans le cadre établi pourront faire l'objet de subventions.
- Le Massif des Trois Forêts : A la suite de la réunion du 8 février 1995, le projet de classement a été adopté à l'unanimité.
- Le 26 mai, début d'un traitement chimique par pulvérisation hélicoptère effectuée par la SNCF.
- Les journées des Monuments Historiques auront lieu les 16 et 17 septembre 1995.
- Le lieu d'implantation du bureau de vote pour l'année 1996 a été fixé dans la salle de classe, à côté de la Mairie.
- L'ouverture de la route de Nanteuil est prévue pour le 15 juin 1995.
- La chicane, rue du Moutier va être réinstallée. Monsieur LELONG déplore que les enfants qui circulent à vélo ne soient pas plus prudents. (Ils circulent, quelquefois, sans lumière).
- Les poteaux de basket ont été posés.
- L'appentis de la Maison des Loisirs a été commencé.
- Les commissions de travaux et d'environnement se réuniront le 27 mai 1995, à 10 heures, pour étudier le fleurissement du village et les travaux en cours.

La séance est levée à 22 H 15



CONSEIL MUNICIPAL

REUNION ELECTION DU 16 JUIN 1995

Présents: M^{mes} BOITEL, BOULANGER, FAUCHER, Melle PICKERING

MM. DOUET, GELPEROWIC, GROSSET, HARM-SWORTH, NORMAND, PICOU.

Secrétaire de Mairie: M^{me} ANTRAIGUE.

Secrétaire de séance: M^{me} BOITEL

Présents dans la salle: M^{mes} DEBROUWER Janine, FONTAINE Léonie, GELPEROWIC Edwige, GHAZZI Louisa, GILLOT Martine, MAQUET Eliane, NORMAND Maryline, TROLLE Sylvie, MM. ANTRAIGUE Pierre, AUGRAS Roméo, BOITEL Philippe, Sébastien, BOULANGER Alain, Yannick, DARRAS André, DEBROUWER Raymond, DOUET Jean-Pierre, Rémi, LELARD Jean-Luc, Dominique,

MARTIN Jean-Paul, NORMAND Hubert.

Enfants présents: Melle LELARD Sabine, MM. NORMAND Anthony, FONTAINE Jonathan.

M. DOUET fait l'appel nominal et déclare élus et installés dans leur fonction de conseillers municipaux les membres présents. La parole est ensuite donnée à M^{me} FAUCHER Odile, qui, conformément à la loi, fait lecture des articles L 122-4,

L 122-5 et L 122-8 du code des communes:

- Conformément aux dispositions de l'article L 122-4 du code des communes, les membres du bureau doivent être élus exclusivement parmi les membres de l'assemblée délibérante. En outre, nul ne peut être élu président s'il n'est âgé de vingt et un an révolus.

Le président et les autres membres du bureau sont élus selon les règles fixées par l'article L 122-4 du code des communes. Si, après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu de majorité absolue, il est procédé à un 3^e tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

- Les règles définies par l'article L 122-5 du code des communes relatives à l'élection du maire et des adjoints s'appliquent pour l'élection du président et des membres du bureau. Ainsi, la séance au cours de laquelle il est procédé à l'élection du président et des membres du bureau est présidée par le plus âgé des membres de l'assemblée délibérante.

- L'article L 122-8 définit les cas d'incompatibilité avec les mandats de président ou de vice-présidents d'un conseil de district. Le juge administratif considère, en outre, pour les autres établissements publics de coopération intercommunale que les incompatibilités existant entre les mandats de maire et d'adjoints et l'exercice de certaines fonctions publiques excluent que les agents et employés visés à l'article L 122-8 du code des communes.

Election du maire:

Seule candidature: M. DOUET J-Paul.

Les différents conseillers passent à l'élection du maire: 1 blanc, 10 M. DOUET

M. DOUET est élu maire avec 10 voix Pour et 1 Blanc.

M. le Maire prend la présidence de la séance et déclare : "Je vous remercie et avant de prendre place pour poursuivre cette réunion, permettez moi de prendre date et de remercier tous les électeurs qui nous ont témoigné leur confiance. Il y a 6 ans, nous avons bataillé ferme pour présenter un programme qui grâce aux travail de ceux qui ont bien voulu oeuvrer pour notre village, a été, à une exception près, en totalité réalisé.

Aujourd'hui, je voudrais solennellement prendre l'engagement avec l'équipe renforcée qui est devant vous, de mener avec le même enthousiasme, la même ferveur, nos actions pour que le programme précis que nous vous avons proposé soit mené à son terme. Nous comptons sur votre concours, unissons nos efforts pour qu'il fasse toujours mieux vivre à MONTAGNY SAINTE FELICITE."

Délibération à prendre:

Une commune de notre importance peut nommer 1 à 3 adjoints. Le conseil présent décide de se limiter à 2 adjoints (voté à l'unanimité).

Election du 1er adjoint: M.PICOU se présente: 1 Blanc, 10 M.PICOU.

Mr PICOU est élu 1er adjoint avec 10 voix Pour et 1 Blanc.

Election du 2e adjoint: M^{me} FAUCHER se présente: 1 Blanc, 10 M^{me} FAUCHER

M^{me} FAUCHER est élue 2e adjoint avec 10 voix Pour et 1 Blanc.

Commissions municipales: Il est procédé ensuite à la nomination des membres des différentes commissions municipales

COMMISSIONS MUNICIPALES 1995-2001

Désignation des commissions	Membres	Vice-présidents
BUDGET ET AFFAIRES FINANCIERES	Mmes FAUCHER Odile, PICKERING Marie-Hélène, MM.DOUET Jean-Paul, GROSSET Daniel, PICOU Jean-François.	
TRAVAUX COMMUNAUX EQUIPEMENT	Mme FAUCHER Odile, MM.DOUET Jean-Paul, HARMSWORTH Charles, NORMAND Jean-Pierre, PICOU Jean-François.	
APPEL D'OFFRES	Mme FAUCHER Odile, MM.DOUET Jean-Paul, GROSSET Daniel, NORMAND Jean-Pierre, PICOU Jean-François.	
COMMISSION SCOLAIRE	MM.DOUET Jean-Paul, GROSSET Daniel, MAQUET Jacques.	
COMMISSION INFORMATION	Mmes BOITEL Colette, BOULANGER Jeanne, PICKERING Marie-Hélène, MM.DOUET Jean-Paul, GELPEROWIC Didier, HARMSWORTH Charles, MAQUET Jacques.	
COMMISSION ENVIRONNEMENT	Mmes BOITEL Colette, BOULANGER Jeanne, FAUCHER Odile, MM.DOUET Jean-Paul, GELPEROWIC Didier, HARMSWORTH Charles, PICOU Jean-François.	
COMMISSION DES PROJETS SPECIAUX	<u>LE CONSEIL</u>	
COMITE DES FÊTES	Mme BOULANGER Jeanne, MM.DOUET Jean-Paul, GELPEROWIC Didier, HARMSWORTH Charles, MAQUET Jacques.	
COMMISSION AUPRES DE LA JEUNESSE	Melle PICKERING Marie-Hélène, M. GELPEROWIC Didier.	

Commissions administratives:

Il est procédé à la nomination des membres des différentes commissions administratives:

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES 1995-2001

<i>Désignation des commissions</i>	<i>Membres</i>	<i>Vice-présidents</i>
<i>C.C.A.S</i>	<i>Mmes BOITEL Colette, FAUCHER Odile, PICKERING Marie-Hélène, MM.DOUET Jean-Paul, PICOU Jean-François.</i>	
<i>A.F.R</i>	<i>Mme FAUCHER Odile.</i>	
<i>COMMISSION AMENAGEMENT FONCIER P.O.S</i>	<i>Mme FAUCHER Odile, MM.GELPEROWIC Didier, MAQUET Jacques, PICOU Jean-François.</i>	

Commissions des syndicats et associations hors communes:

Il est procédé à la nomination des membres titulaires et suppléants qui représenteraient la commune dans les diverses commissions

DELEGATIONS AUX SYNDICATS ET ASSOCIATIONS HORS COMMUNES

<i>SIVOM NANTEUIL-LE-HAUDOUIN</i>	<i>MM.DOUET Jean-Paul, MAQUET Jacques.</i>	<i>MM.GELPEROWIC Didier, GROSSET Daniel.</i>
<i>VALOIS DEVELOPPEMENT</i>	<i>MM.DOUET Jean-Paul, GELPEROWIC Didier.</i>	<i>M.MAQUET Jacques.</i>
<i>P.A.P.R</i>	<i>MM.DOUET Jean-Paul, PICOU Jean-François.</i>	
<i>A.D.I.C.C. "TGV-NORD"</i>	<i>MM.DOUET Jean-Paul, PICOU Jean-François.</i>	<i>M.HARMSWORTH Charles.</i>
<i>A.D.I.C.O</i>	<i>Délégués: MM.DOUET Jean-Paul, GROSSET Daniel.</i>	
<i>ELECTRICITE</i>	<i>Délégué titulaire: Jean-Paul DOUET</i>	<i>Délégué suppléant: Jean-François PICOU</i>

Il est bien entendu que le maire est membre de droit dans les diverses commissions.

Une délibération est prise afin de permettre au maire de signer les actes d'engagements tel que emprunt, assurances, d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune, conformément à l'article L 122-20 du code des communes.

Cette délégation est valable pour la durée du mandat, étant bien entendu, que le maire accomplit ces actes avec obligation de rendre compte au conseil municipal.

Séance levée à 20h15

ARRETE

rendant public le Plan d'Occupation des Sols de la commune de MONTAGNY-STE-FELICITE

Le Maire,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L 123-1 à L 123-12, R 123-1 à R 123-14 :

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 avril 1990 prescrivant l'établissement du Plan d'Occupation des Sols, et fixant les modalités d'association de personnes publiques autres que l'Etat à l'élaboration du P.O.S. ;

Vu l'arrêté du Maire en date du 28 juin 1994 relatif à la mise en oeuvre de la procédure d'élaboration du P.O.S. ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 septembre 1994 arrêtant le projet du Plan d'Occupation des Sols ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mai 1995 décidant des modifications au projet du Plan d'Occupation des Sols ;

Vu les avis des personnes publiques associées et consultées.

ARRETE :

ARTICLE 1er : *Le Plan d'Occupation des Sols de la Commune de MONTAGNY-SAINTE-FELICITE est rendu public. Il se substitue à tout plan d'urbanisme antérieur applicable au même territoire.*

Article 2 : *Le P.O.S., tel qu'il est rendu public, comprend l'ensemble des pièces prévues à l'article R 123-16 du Code de l'Urbanisme.*

En outre, sont portés en annexe l'ensemble des avis émis par les personnes et organismes associés ou consultés sur le projet de P.O.S., la liste des personnes consultées au cours de l'élaboration du P.O.S. ainsi que les communications éventuelles du Préfet.

Article 3 : *Le dossier de P.O.S. rendu public est tenu à la disposition du public,*
- à la Mairie de MONTAGNY-SAINTE-FELICITE aux jours et heures d'ouverture habituels du secrétariat,
- à la Préfecture de BEAUVAIS.

Article 4 : *Le présent arrêté sera affiché en mairie pendant un mois et fera l'objet d'une mention dans les deux journaux ci-après désignés :*
- Le Courrier de l'Oise
- Le Parisien Libéré,

Article 5 : *Copie du présent arrêté sera adressée :*
- au Préfet,
- au Sous-Préfet de l'arrondissement de Senlis.

Article 6 : *Cet arrêté sera exécutoire après accomplissement des mesures de publicité mentionnées ci-dessus et dans les conditions prévues par l'article L 123-3-2 du Code de l'Urbanisme.*

*Fait en Mairie de,
MONTAGNY-SAINTE-FELICITE, le 09 juin 1995*

Le Maire

PHARMACIES DE GARDE - SECTEUR DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIN
Mois de Juillet 1995

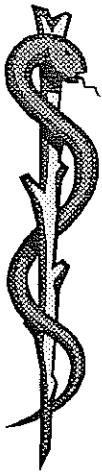
Du 1er au 8	BESNARD: Mareuil / Ourcq 10, rue de Thury - tél: 44.87.39.97
Du 8 au 15	MATRAT: Nanteuil-le Haudouin 48, rue de Paris - tél: 44.88.00.33
Du 15 au 22	LOISELEUR: Baron 10, place de la République - tél: 44.54.22.82
Du 22 au 29	BAZOT: Plailly 4, rue du docteur Laporte - tél: 44.54.30.48
Du 29 au 5 août	CREPY-EN-VALOIS

Mois d'Août 1995

Du 5 au 12	GERLING: Acy-en-Multien 36, rue de la Libération - tél: 44.87.22.63
Du 12 au 19	BAHU: Plessis Belleville 2, rue du VertBuisson - tél: 44.60.50.32
Du 19 au 26	MATRAT: Nanteuil-le Haudouin 48, rue de Paris - tél: 44.88.00.33
Du 26 au 2 sept.	PREVOST: Fresnoy la Rivière 29, rue Automne - tél: 44.88.90.47

Mois de Septembre 1995

Du 2 au 9	DELAHAYE-SERVAIS: Betz 16 grande rue - tél: 44.87.20.18
Du 9 au 16	BESNARD: Mareuil / Ourcq 10, rue de Thury - tél: 44.87.39.97
Du 16 au 23	BAHU: Plessis Belleville 2, rue du VertBuisson - tél: 44.60.50.32
Du 23 au 30	BAZOT: Plailly 4, rue du docteur Laporte - tél: 44.54.30.48



PREFECTURE



ECOLE

La Préfecture de l'Oise vous informe que du 1er au 25 août 1995, de grands travaux de nature exceptionnelle occasionneront la fermeture de l'autoroute A1, 3 km avant PARIS, de SAINT-DENIS à la Porte de la Chapelle. Les arrondissements de COMPIEGNE et de SENLIS seront principalement concernés par cette modification temporaire de trafic, mais il n'est pas exclu que d'autres axes soient plus empruntés que d'habitude, notamment en provenance des stations balnéaires de la Manche (RN1, A16).

JURY D'ASSISES

Etablissement de la liste préparatoire.
 Comme chaque année, à même époque, nous allons avoir à dresser, en vue de la désignation des jurés, la liste préparatoire par tirage au sort à partir des listes électorales.
 Une réunion est prévue à cet effet, le:
MARDI 4 JUILLET 1995 à 18h30
 en Mairie de NANTEUIL-LE-NANTEUIL
 Cette opération est publique.

SEMAINE DES 4 JOURS

Notre R.P.I a obtenu, comme la moitié des écoles de l'Oise, l'autorisation de passer pour l'année scolaire 1995 / 1996 au rythme de la semaine des 4 jours. En conséquence, la Rentrée scolaire aura lieu pour les élèves

Le LUNDI 4 SEPTEMBRE 1995

En contrepartie des samedis libérés, les vacances seront réduites:

- Vacances de Toussaint: du Mercredi 25 Octobre au soir au Jeudi 2 Novembre au matin.
- Vacances de Noël: du Vendredi 22 Décembre au soir au Jeudi 4 Janvier au matin.
- Vacances d'Hiver: du Vendredi 16 Février au soir au Jeudi 29 Février au matin.
- Vacances de Printemps: du Vendredi 5 Avril au soir au Jeudi 18 Avril au matin.
- Début des grandes vacances: le Mardi 2 Juillet au soir.



ACTIVITES VACANCES

Pendant les vacances vous avez la possibilité d'envoyer vos enfants dans les associations ou structures qui ont été agréées par la C.A.F. Elles répondent en effet à différentes conditions (rôle éducatif, programme d'activités, conditions d'encadrement et sécurité).

Le paiement de l'activité peut ainsi être réglé avec le Ticket loisirs. Nous vous incitons vivement à vous renseigner auprès des responsables et surtout à réserver une place pour l'activité souhaitée le plus rapidement possible.

ACTIVITES SPORTIVES

TENNIS

au Plessis-Belleville (gymnase en juillet)
Contacter MM.CHARTIER Michel Président,
CHOU HOU Animateur sportif.

VACANCES SPORTIVES

à Lagny-le-sec (juillet)
Contacter Mme LEGEAY en mairie tél:
44.60.50.26.

BASKET

Canton de Nanteuil-le-Haudouin
Le basket club du canton organise des journées basket du 17 au 29 juillet dans les communes de Baron, Lagny le Sec, Montagny ste Félicité, Nanteuil le Haudouin, Le Plessis Belleville, Peroy, Silly le Long : Contacter M. DELAVILLE Président du club, tél: 44.88.07.43, Mme ou M. DUBOIS tél: 44.88.19.69.

ACTIVITES CHEVAL-PONEY

CHEVAL/PONEY

à Baron (Domaine du cyclone)
Contacter Mr Régnal PETITOT tél: 44.54.20.38

CHEVAL/PONEY TENNIS

à Bonneuil en Valois (Le Longval)
Contacter M. BASTIAN tél: 44.88.51.11

CHEVAL

à Crépy-en-Valois rue du Bois du Tillet
Contacter M. Claude DINNEWETH centre équestre du bois du tillet tél: 44.87.57.29
à Vauciennes contacter Mme Laurence THIERRY
tél: 44.88.47.82

PONEY

à Nanteuil (poney club 3, rue des Pavillons)
Contacter Mme Claire VANTROYS tél: 44.88.00.18
CHEVAL/PONEY
à Versigny Ferme équestre de St Germain.
Contacter M. J-Pierre STENVOT tél: 44.88.80.81

AUTRES ACTIVITES

LA VILLE et LA MJC de CREPY EN VALOIS
Nombreuses activités en Juillet et en Août (animations, sorties, mini camp...)
Contacter la MJC de CREPY tél: 44.39.63.18
M. Sylvain DUBOIS, Animateur

LE CENTRE SOCIAL RURAL de NANTEUIL LE HAUDOIN 44, rue Gambetta
Contacter Mmes ROQUET, TASSART tél:
44.88.01.94

ACTIVITES PISCINE

à Crépy-en-Valois avenue de l'Europe - Juillet et Août 1995.
Contacter la piscine de Crépy tél: 44.39.61.66
M. LIMONIER, Directeur.

Pour tout renseignement, contacter la mairie tél:
44.21.08.90.



BIBLIOTHEQUE

Ouverte depuis le 11 Février 1995, la bibliothèque, située 5, rue Moitié, a connu un grand succès. Elle compte maintenant plus d'une cinquantaine d'inscrits dont 35 enfants.

De nombreux ouvrages de tous genres sont à votre disposition, ceci grâce aux dons généreux des particuliers, au plan de développement des B.C.D (Bibliothèque centre de documentation) et à l'achat de quelques livres.

Le règlement est le suivant :

Une participation annuelle de 15frs pour les adultes et de 10frs pour les moins de 16 ans est demandée.

Tout enfant scolarisé au sein du RPI Ermenonville Montagny peut accéder gratuitement aux livres de la bibliothèque.

Chaque lecteur peut emprunter 2 livres pour une durée d'un mois.

Tout retard excessif dans le retour d'un livre, sera suivi d'une interdiction de prêt à durée déterminée. En cas de détérioration ou perte, l'ouvrage devra être remplacé.

Nous vous rappelons les horaires d'été

- Au mois de Juillet (à partir du 4 Juillet) :
le Mardi de 16H30 à 18H00
- Au mois d'Août (à partir du 1er Août) :
le Mardi de 16H30 à 18H00
le Samedi de 14H30 à 18H00

Dès la rentrée, de nombreuses activités seront proposées: expositions, après-midi contes, atelier lecture pour les scolaires...

ENEZ NOMBREUX,
NOUS VOUS ATTENDONS.



COMITE DES FÊTES

Le Comité des fêtes et des loisirs vous invite aux festivités du mois de juillet.

Dans quelques jours, c'est la "fête"! Cette année, cinq jours: Les 13 et 14 juillet, bien sûr, suivi de la fête patronniale les 15, 16, et 17 juillet. Des petites modifications ont été apportées, vous pouvez les découvrir dans le programme ci-dessous.

Le bulletin d'inscriptions au barbecue que le Comité des Fêtes vous propose cette année le 14 juillet, se trouve à la page 13, et, est à retourner à la mairie avant le 10 juillet.

Au menu: Taboulé, Merguez, Chipolatas, Côtelettes, Fromage, Salade de fruits.

Tarif: 50Frs/adulte; 40Frs pour les -12ans; gratuit pour les - 5 ans. Les boissons en supplément.

D'ores et déjà, je félicite les nouveaux membres du Comité des Fêtes et je vous invite dès à présent à nous rejoindre. La date de l'assemblée générale n'est pas encore fixée, elle se tiendra dans la 2e quinzaine de septembre, juste après le week-end consacré aux monuments historiques.

BONNES FÊTES A TOUTES ET A TOUS
ET BONNES VACANCES.

Le Président
D. GELPEROWIC

PROGRAMME FÊTE NATIONALE

JEUDI 13 JUILLET :

- Inscriptions du tournoi "tennis" jeunes et adultes (avant 22h en mairie).
- * 22H00 Retraite aux flambeaux

VENDREDI 14 JUILLET :

- * 10H00 Dépôt d'un bouquet au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur à la Maison Des Loisirs.
- * 13H30 Inscriptions au concours de pétanque (doublette).
- * 14H00 Début des compétitions (pétanque et tennis).
- Fête foraine
- Buvette
- Jeux divers
- Remise des prix en fin d'après-midi du concours de pétanque.
- * 20H00 Remise des prix du concours des maisons fleuries.
- Pot de l'amitié.
- Barbecue (sur réservation).

PROGRAMME FÊTE PATRONNALE

SAMEDI 15 JUILLET :

- Fête foraine
- * 21H00 Bal animé par "New Flash".
- Buvette.

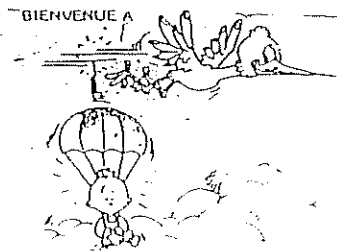
DIMANCHE 16 JUILLET :

- * 9H00 Dépôt d'un bouquet à l'église Ste Félicité.
- * 9H30 Messe.
- * 14H00 Fête foraine
- Finales du tournoi de tennis.
- Buvette (jusqu'à 20h00).

LUNDI 17 JUILLET :

- * 16H00 Fête foraine.
- Buvette
- Distribution de friandises et de tours de manège gratuits pour les ENFANTS DE MONTAGNY STE FELICITE.
- * 17H00 Concours du filet garni et Concours de tir à la carabine. (réservé aux habitants de Montagny).
- * 19H30 Fin du concours.
- * 21H00 Remise des prix des concours (carabine, tennis, filet garni).

Le Comité des fêtes et des Loisirs.



NAISSANCES

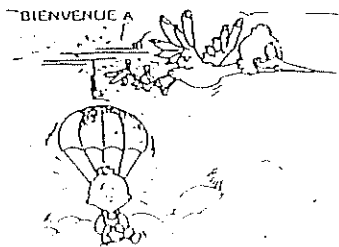
Nous félicitons Mr et Mme COSTALAT qui sont les heureux parents d'une petite MARIE née le 31 mai 1995.



DECES

*Mr QUENTIN décédé le, 18 mai 1995.
M^{me} BOINET compagne de Mr MOREAU décédée le, 3 juin 1995.*

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.



NAISSANCES

Nous félicitons Mr et Mme COSTALAT qui sont les heureux parents d'une petite MARIE née le 31 mai 1995.



DECES

Mr QUENTIN décédé le, 18 mai 1995.
M^{me} BOINET compagne de Mr MOREAU décédée le, 3 juin 1995.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles.

AGENDA DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

- Vendredi 16 juin 19h30 Conseil municipal: tous les conseillers
Mardi 20 juin 20h30 Commission infos: Mmes Boitel, Boulanger, Melle Pickering, MM Gelpérowic, Grosset, Maquet.
Jeudi 22 juin 20h30 Commission des finances: Mme Faucher, Melle Pickering, M. Grosset.
Mardi 27 juin 18h45 C.C.A.S: Mmes Boitel, Faucher, Melle Pickering, M. Picon.
Mardi 27 juin 20h30 SIVOM: MM Gelpérowic, Grosset, Maquet.
Mercredi 28 juin 20h30 Comité des fêtes: Mme Boulanger, MM Gelpérowic, Grosset, Harmsworth, Maquet.
Vendredi 30 juin 20h30 Conseil municipal: tous les conseillers.
Lundi 3 juillet 20h30 Commission infos: Mmes Boitel, Boulanger, MM Gelpérowic, Harmsworth, Maquet.
Mardi 4 juillet 14h00 Commission infos: Mmes Boitel, Boulanger.
Vendredi 7 juillet 18h00 Concours maisons fleuries: Mmes Boitel, Faucher, M. Harmsworth.
Mardi 11 juillet 11h00 Concours maisons fleuries: Mmes Boitel, Faucher.

Une Equipe pour Notre VILLAGE

VOTRE NOUVEAU CONSEIL vous remercie bien sincèrement de l'avoir élu aussi brillamment. Conforté par un tel élan, il sera encore plus motivé pour mener à bien les réalisations prévues. Dès maintenant, nous invitons tous celles et ceux qui ont manifesté un intérêt pour notre village à venir nous rejoindre.

Très prochainement, nous vous communiquerons la liste des commissions à travers lesquelles vous pourrez participer à la vie municipale. Ensemble, nous pourrons ainsi améliorer la qualité de vie à Montagny-Sainte-Félicité.

<u>RESULTATS DES ELECTIONS</u> <u>MUNICIPALES DU 11 JUIN 1995</u>		
DOUET Jean-Paul	193 voix	Elu
FAUCHER Odile	186 voix	Elue
MAQUET Jacques	185 voix	Elu
PICOU Jean-François	184 voix	Elu
HARMSWORTH Charles	182 voix	Elu
PICKERING Marie-Hélène	181 voix	Elue
BOITEL Colette	180 voix	Elue
BOULANGER Jeanne	177 voix	Elue
GROSSET Daniel	177 voix	Elu
GELPEROWIC Didier	157 voix	Elu
NORMAND Jean-Pierre	155 voix	Elu
BERNARD Gérard	66 voix	
CATTELOIN Pierre	63 voix	
LELONG Yves	63 voix	
CAZIER Olivier	63 voix	
CROMBEZ Antoine	62 voix	
VANLERBERGHE Sonia	62 voix	
LELONG Marcel	60 voix	
AUGRAS Roméo	53 voix	
AUGRAS Jacky	1 voix	
LAMY Marcel	1 voix	
BOUTILLIER Serge	1 voix	

